

Note explicative de synthèse

CA 2016

Communauté de Communes des Deux Rives

Le Compte Administratif 2016 reprend l'ensemble des dépenses et des recettes réalisé au cours de l'année.

Les dépenses du budget principal, tant en fonctionnement qu'en investissement, s'élèvent à **39 591 749,42 €**, contre 39 007 296,62 € en 2015.

Les recettes du budget principal s'élèvent à **40 657 257,08 €** contre 47 548 369,34 € en 2015.

En tenant compte des restes à réaliser, 8 764 706,61 € de dépenses et 4 177 455,31 € de recettes, le résultat du budget principal de 2016 est de **3 511 375,50 €**.

SECTION 1 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement reprend l'ensemble des opérations ayant un impact sur le patrimoine de la collectivité.

Les opérations réalisées au cours de l'année 2016 sont les suivantes :

CA 2016
INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
	Dépenses réelles	7 019 024,74 €	18 983 255,19 €	8 868 341,25 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	1 322 258,58 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	2 063 060,70 €	2 441 854,69 €	2 440 316,68 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	205 000,00 €	147 830,53 €
204	Subventions d'équipement versées	1 252 304,62 €	3 530 244,14 €	1 452 391,52 €
21	Immobilisations corporelles	848 915,85 €	2 359 295,42 €	1 106 066,08 €
23	Immobilisations en cours	2 854 743,57 €	9 055 002,36 €	3 721 736,44 €
458	Opérations pour compte de tiers	0,00 €	69 600,00 €	0,00 €
	Dépenses d'ordre	140 544,07 €	0,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	140 544,07 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 159 568,81 €	18 983 255,19 €	8 868 341,25 €

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
	Recettes réelles	11 542 986,21 €	9 318 704,43 €	5 136 001,81 €
13	Subventions d'investissement reçues	444 074,69 €	3 612 190,72 €	612 606,90 €
16	Emprunts et dettes assimilées	5 003 600,00 €	3 007 500,00 €	3 005 800,00 €
21	Immobilisation corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisation en cours	93 968,73 €	504 355,00 €	58 389,69 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 001 342,79 €	1 717 505,39 €	1 459 205,22 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4582	Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	477 153,32 €	0,00 €
	Recettes d'ordre	2 398 120,70 €	9 664 550,76 €	1 973 206,50 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	5 270 411,09 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	2 420 933,17 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 257 576,63 €	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €
041	Opérations patrimoniales	140 544,07 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 941 106,91 €	18 983 255,19 €	7 109 208,31 €

Résultat N -1 759 132,94 €
Reprise résultat N-1 5 270 411,09 €
Résultat total N 3 511 278,15 €

I – Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement sont :

- les opérations d'investissement,
- les subventions d'équipement versées,
- le remboursement du capital des emprunts.

Ces dépenses s'élèvent à **8 868 341,25 €** en 2016.

A – Les opérations d'investissement pour 4 976 mille €

La Communauté de Communes des Deux Rives (CC2R) poursuit ses **travaux dans les écoles**. En 2016, ces travaux s'élèvent à **757 318,59 €**. Il s'agit principalement de la création d'une classe à l'école de Golfech, d'un réfectoire à l'école de Mansonville, de la réhabilitation de l'école Gérard Lalanne, ainsi que la poursuite de travaux de menuiserie.

Les principales opérations d'investissement réalisées en 2016 sont :

- l'extension des locaux de la CC2R : **1 457 mille €**,
- les travaux de voirie : **1 202 mille €**,
- la création d'un office de tourisme intercommunal : **481 mille €**,
- la création d'une maison de santé de pôle à Valence : **303 mille €**,
- la rénovation de la toiture et la réhabilitation du chauffage de l'école de musique : **175 mille €**,
- la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat : **148 mille €**.

Des petits travaux sur les bâtiments ainsi que l'achat d'équipement nécessaire aux services s'élèvent à **306 mille €** pour 2016. Cela comprend principalement l'acquisition de matériels, des travaux de rénovations et l'achat de matériel informatique.

La CC2R a également acquis des garages et une maison pour réaliser la maison de santé de pôle, à Valence d'Agen, pour **129 mille €**.

B – Les subventions d'équipement versées

La CC2R concourt financièrement à un certain nombre de projets réalisés sur son territoire. A ce titre, elle verse des subventions principalement pour les trottoirs, la construction de logement, le petit patrimoine, les équipements sportifs, les aires de jeux, le locatif public, et également pour des projets plus ponctuels tels que la construction de l'aire de covoiturage au péage autoroutier de Saint-Loup.

Ces subventions représentent un montant de **1 452 mille €** pour 2016.

C – L'emprunt

Le remboursement du capital des emprunts est de **2 422 mille €** en 2016, contre 2 042 mille € en 2015. Cette augmentation résulte de la conclusion d'un emprunt de 5 millions d'€ en 2015, dont les premières échéances ont été payées en 2016.

II – Les recettes d’investissement

Les recettes d’investissement se composent principalement :

- de la conclusion d’un emprunt,
- de subventions d’investissement reçues,
- de l’affectation d’une partie du résultat de fonctionnement de 2015,
- de la compensation de la TVA (FCTVA).

A – L’emprunt

La CC2R a contracté un prêt de 3 millions d’euros en 2016 auprès du Crédit Mutuel, au taux de 1,20 % sur 12 ans.

Malgré la conclusion de ce nouvel emprunt, la capacité de désendettement de la CC2R est en baisse à 4,66 ans en 2016 contre 5,42 ans en 2015 ; ce qui est en deçà du seuil de prudence fixé à 8 ans.

Le capital restant dû au 31 décembre 2016 est de **22 357 mille €**.

B – Les subventions d’investissement reçues

Les subventions reçues par la CC2R concernent divers projets réalisés et en cours. Elles s’élèvent à **613 mille €** pour 2016, cela représente 8,6 % des recettes totales d’investissement.

Cela concerne notamment les opérations suivantes :

- les différents travaux dans les écoles,
- l’extension des locaux de la CC2R,
- la rénovation de la toiture et la réhabilitation du chauffage de l’école de musique,
- la création de l’office de tourisme intercommunal.

C – Les autres recettes

L’affectation d’une partie du résultat de fonctionnement de 2015 en investissement représente une recette de **918 mille €** en 2016.

De plus, la compensation de la TVA *via* le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée s’élève à **542 mille €** pour 2016.

SECTION 2 : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes courantes de la CC2R, nécessaire au fonctionnement quotidien des services.

CA 2016 FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
Dépenses réelles		29 590 151,18 €	30 812 948,59 €	28 750 201,67 €
011	Charges à caractère général	3 642 277,28 €	4 509 219,48 €	4 021 842,65 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 577 819,82 €	6 098 854,58 €	5 946 621,72 €
014	Atténuations de produits	11 892 828,04 €	12 499 005,20 €	12 498 073,40 €
65	Autres charges de gestion courante	7 632 314,42 €	5 604 391,15 €	5 419 059,17 €
66	Charges financières	810 475,69 €	848 677,70 €	842 664,06 €
67	Charges exceptionnelles	34 435,93 €	46 063,69 €	21 940,67 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	1 206 736,79 €	0,00 €
Dépenses d'ordre		2 257 576,63 €	4 394 139,67 €	1 973 206,50 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	2 420 933,17 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 257 576,63 €	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT		31 847 727,81 €	35 207 088,26 €	30 723 408,17 €

Chapitre	Libellé	CA 2015	BP + DMs 2016	
Recettes réelles		33 607 262,43 €	33 444 380,21 €	33 548 048,77 €
013	Atténuations des charges	25 384,49 €	55 508,76 €	55 881,27 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 656 558,14 €	1 659 737,79 €	1 668 719,47 €
73	Impôts et taxes	26 712 104,00 €	26 865 219,00 €	26 968 165,00 €
74	Dotations, subvention et participations	4 945 745,50 €	4 561 912,26 €	4 548 748,37 €
75	Autres produits de gestion courante	257 435,72 €	199 200,00 €	208 382,83 €
76	Produits financiers	27,75 €	0,00 €	15,00 €
77	Produits exceptionnels	10 006,83 €	102 802,40 €	98 136,83 €
Recettes d'ordre		0,00 €	1 762 708,05 €	0,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	0,00 €	1 762 708,05 €	0,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		0,00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €		0,00 €
TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT		33 607 262,43 €	35 207 088,26 €	33 548 048,77 €

Résultat N	2 824 640,60 €
Reprise résultat N-1	1 762 708,05 €
Résultat total N	4 587 348,65 €

I – Les dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- le versement de la dotation de solidarité communautaire,
- les charges de personnel,
- les charges de gestion courantes,
- les subventions aux associations,
- la contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales,
- le paiement des intérêts d'emprunts.

La **dotation de solidarité communautaire**, versée aux communes membres, est de **10 328 mille €** en 2016, contre 10 533 mille € en 2015. Cette baisse résulte de la suppression du volet voirie de la dotation, suite au transfert de la compétence voirie à la CC2R, par une délibération communautaire de décembre 2015.

Concernant le fonctionnement des services, le coût de l'ensemble des services est de **5 178 mille €**, et les charges salariales s'élèvent à **5 769 mille €**. Ainsi, le coût global de fonctionnement des services est de **10 947 mille €**.

La CC2R est contributrice du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales dit FPIC. La contribution 2016 est de **1 962 mille €** contre 1 356 mille € en 2015.

La CC2R soutient également la vie associative locale. Ainsi, elle verse **1 957 mille €** aux associations en 2016, hors subventions à la maison de l'emploi, de la formation et de l'internet ; les subventions aux associations sportives représentent 64 % de ces subventions.

Les intérêts d'emprunts ont augmenté en 2016 : **872 mille €** contre 800 mille € en 2015, en raison de la conclusion d'un emprunt en 2015.

La contribution aux syndicats (SMEEOM et SIDEL) pour le traitement des ordures ménagères est de **1 463 mille €** en 2016, contre 1 459 mille € en 2015.

Quant à la contribution aux services départementaux d'incendie et de secours, elle est de **500 mille €** en 2016 contre 502 mille € en 2015.

II – Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement sont :

- la fiscalité,
- les versements de l'État,
- les produits des services.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **33 548 048,77 €** en 2016 contre 33 607 262,43 € en 2015. Cette légère baisse s'explique en partie par une fiscalité locale qui n'augmente que peu en 2016 en raison de la réinstauration par l'État du bénéfice de l'exonération de la taxe d'habitation pour une partie de la population, et des dotations de l'État en baisse.

En effet, la fiscalité des taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, contribution foncière des entreprises) est de **20 488 mille €** en 2016 contre 20 474 mille € en 2015.

De plus, la dotation globale de fonctionnement représente une recette de **1 080 mille €**, mais une **dépense** est également enregistrée au titre de la contribution au redressement des finances publiques pour **202 mille €**, soit une recette totale réelle de **879 mille €** en 2016 contre 1 463 mille € en 2015.

Certains services tels que la piscine, la crèche, la halte-garderie, le centre de loisirs, l'école de musique, les déchetteries, le musée,... perçoivent des redevances des usagers en fonction de l'utilisation du service, ainsi que des subventions de fonctionnement notamment de la caisse d'allocations familiales, de la mutualité sociale agricole, et du conseil départemental. Ces recettes s'élèvent à **2 114 mille €** en 2016 contre 2 100 mille € en 2015, soit des recettes similaires.

SECTION 3 : L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La compétence relative à l'assainissement non collectif fait l'objet d'un budget annexe.

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	7 371,99	9 750,00	7 043,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 875,56	41 000,00	36 934,83
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00	4 025,89	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 780,54	4 700,00	3 571,87
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	95,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		42 028,09	61 475,89	47 645,58

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou	0,00	8 888,89	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations d	31 235,00	46 000,00	49 910,00
74	Subventions d'exploitation	10 526,00	6 587,00	6 610,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 291,69
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		41 761,00	61 475,89	57 811,69

Résultat N	10 166,11
Reprise résultat N-1	8 888,89
Résultat total N	19 055,00

Les dépenses du SPANC augmentent en 2016 par rapport à 2015. Cela est dû à l'augmentation des charges de personnel. En effet, au cours de l'année 2015, l'un des agents en fonction sur cette compétence a quitté ses fonctions et n'a été remplacé qu'à compter du 1^{er} janvier 2016.

Cette situation explique également l'augmentation des recettes en 2016, puisqu'il a été possible de réaliser davantage de contrôles sur les installations existantes avec un personnel plus important sur l'année.

SECTION 4 : LE RÉSEAU DE TRÈS HAUT DÉBIT

Le budget annexe relatif au très haut débit a été clôturé, et le compte administratif adopté, lors du conseil communautaire du 10 février 2016.

En effet, le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer au syndicat Tarn-et-Garonne Numérique par une délibération du 4 décembre 2015. Le Syndicat est chargé de mettre en œuvre le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Tarn-et-Garonne ; les missions retracées sur ce budget annexe sont donc transférées à ce syndicat.

Le Compte administratif de ce budget annexe a donc été adopté en début d'année pour réintégrer les résultats ainsi que l'actif et le passif au budget principal.

Ce budget ne présente pas d'investissement en 2016. Les dépenses réalisées sur l'année concernent des réparations sur le réseau de fibre et la consommation d'électricité nécessaire au fonctionnement du réseau de fibre optique. Les recettes proviennent principalement de la redevance d'utilisation du réseau et de la location de fourreaux.

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	5 220,17	17 923,00	5 476,78
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00	475,62	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,07	361,21	351,21
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 221,24	18 759,83	5 827,99

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	7 862,83	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	7 572,86	10 887,00	11 340,50
75	Autres produits de gestion	0,00	10,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 572,86	18 759,83	11 340,50

Résultat	5 512,51
Reprise résultat N-1	7 862,83
Résultat total N	13 375,34

Le résultat de fonctionnement de 2016 s'élève à **13 375,34 €**.